



Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac

ASSEMBLEE GENERALE 2010

Plouézec, le 23 Juillet 2010

Présents : 41 personnes dont 9 membres du Bureau.

Invité : M. Jacques Mangold, Maire de Plouézec

Ordre du jour

Rapport Moral

Rapport Financier

Projet d'activité 2010 / 2011

Les activités de l' Association

Les sujets d'actualité

Charte Pêche

Relation avec les professionnels

Relation avec les ostréiculteurs

VHF

Élections

Intervention de nos invités

Rapport moral

Les activités de notre association depuis la dernière AG:

Les ateliers hivernaux rencontrent toujours le même succès avec des participations variant autour de la dizaine de participants. Cette saison les thèmes suivants ont été abordés:

Navigation et sécurité, gestes de premier secours, pêche technique et réglementation.

La galette des rois, perturbée par une météo détestable a quand même réuni une cinquantaine de personnes.

La fête de la mer 2010 qui se déroulait très tôt dans la saison, a réussi le pari de

réaliser le même chiffre d'affaire que les années précédentes. Les factures ne sont pas encore toutes reçues et les résultats ne sont donc pas définitifs. Il ne devrait pas y avoir de grosses surprises.

Les objectifs fixés cette année étaient de se recentrer sur les activités plage et mer afin de réaliser une véritable fête de la mer. Les animations pour les petits, initiations au kayak, sorties en mer ont été particulièrement réussis. La partie kermesse à terre a rencontré un succès habituel. La réussite de l'ensemble, car dans une fête de la mer, il n'y a pas de petite activité, a été possible grâce à l'implication de 55 bénévoles.

Les points forts de l'année écoulée:

Remise d'un chèque de 450 € à la SNSM de Loguivy en novembre

Les mouillages

Conseil portuaire 2010 Port Lazo:

Le point essentiel était la poursuite des études et la mise en travaux pour le début 2011 de la réfection du perré et du rehaussement de la cale. C'est parce que les membres de l'association considèrent ces travaux comme indispensables pour le perré et élément de sécurité pour la cale qu'ils ont voté l'augmentation des tarifs. Port-Lazo restera malgré cela un des mouillages les moins cher du département.

Extension de Boulgueff:

La Commission Nautique Locale réunie par la DTM des Côtes d'Armor le 8 mars à Paimpol a approuvé à l'unanimité l'extension de 18 postes de mouillages supplémentaires à Boulgueff. L'APP est demandeuse de cette extension et espère qu'elle pourra être réalisée cet hiver.

Kérarzac, le statut quo.

L'existence des mouillages de Kérarzac nous préoccupe toujours et nous n'avons pas progressé sur ce sujet. Notre inquiétude est lié à la fois à la disparition programmée des mouillages individuels, au classement en « Grand site » de la zone de Beauport, et un durcissement éventuel des contraintes liées aux zones Natura 2000 sous la pression de l'Europe. Il faut pérenniser ces mouillages et le seul moyen d'y parvenir nous semble la création d'un mouillage groupé.

Signature de l'accord avec le comité local des pêches

L'APPPLBK fait partie des 12 associations qui ont signé le 23 avril un accord avec le Comité local des pêches de Paimpol. La presse s'en est largement fait l'écho et l'essentiel du texte est repris dans le « Pêche plaisance » de juillet. Comprenons nous bien, il ne s'agit pas d'être inféodés aux pros et chacun reste maître de son activité, mais face aux menaces sur les activités de pêche, il est portant que nous ayons des positions communes sur un maximum de sujets. Nous en reparlerons lors de la présentation du projet d'activité 2010- 2011.

Adhésion à l'association ISTR.COM

Deux membres du bureau sont adhérents à l'association ISTR.COM. C'est un choix

que nous avons fait pour montrer notre intérêt à une activité avec qui nous partageons l'estran, avec qui nous avons parfois des tensions, mais qui fait partie de la vie économique du secteur et qui a elle aussi des intérêts communs avec nous.

Participation au congrès de la FNPPSF

Le congrès de la FNPPSF s'est déroulé à Loctudy. Vous en trouverez les décisions dans « Pêche Plaisance de Juillet » L'ombre de la charte planait sur les débats. Maintenant que la charte est signée, les responsables de la FNPPSF ont du travail à effectuer, entre autre pour se faire entendre lors de la rédaction des textes d'application.

Participation à la vie du CD 22

Notre association est représentée par trois membres au sein du directoire du comité départemental (c'est la seule association dans ce cas). Je vous renvoie là aussi à Pêche Plaisance pour y trouver un résumé de ses travaux.

Fonctionnement :

Je ne peux pas conclure sans évoquer ma nomination au poste de président départemental. Cela n'a rien à voir avec l'Association mais cela nous a obligé à nous réorganiser car je suis de fait moins disponible (par exemple le bulletin de juin sortira en aout et le site internet a bien du mal à suivre l'actualité). La venue de Delphine au sein du bureau, et de plus importantes délégations aux autres membres, nous permettra de poursuivre une activité extraordinairement dense. En effet il n'y a pas un mois dans l'année sans que nous propositions une sortie, un atelier, une fête non seulement aux membres de l' APPPLBK mais aussi aux habitants et aux touristes de la zone sud de la baie de Paimpol et nous voulons poursuivre dans cette voie, meilleurs moyen pour être reconnu comme votre interlocuteur local. Il en va de l'avenir de la pêche de loisir sur le secteur.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Cotisation

Au 31 Décembre 2009, l'Association comptait 139 membres. Quatorze personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion, mais il y a eu 21 nouveaux adhérents.

Pour l'année 2010, 118 personnes ont réglé leur cotisation ; un adhérent est décédé et un autre a déclaré quitter l'Association (plus de bateau).

Il reste 19 adhérents qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation. 8 nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'Association, ce qui porte le nombre aujourd'hui à 126.

Comptabilité 2009

Pour l'année 2009, les recettes totales sont alimentées par :

- la subvention de la municipalité de 339€
- la Fête de la Mer

- les sponsors pour 2390€
- les cotisations
- la participation des bénévoles aux Chants de Marin 881.46€

Les dépenses totales sont occasionnées pour les plus importantes par

- le bulletin les Echos de Lost Pic
- les cotisations à la Fédération
- la Fête de la Mer
- les affiches
- les frais de fonctionnement de l'association.

Fonctionnement 2010

On espère conserver 140 adhérents pour 2010.

Le montant des adhésions à la Fédération est de 1680€.

On estime à 1554.55€ de frais de fonctionnement auxquels participe la Mairie de Plouezec par une subvention de 350€

La fête de la Mer doit encore être excédentaire cette année. L'installation de l'électricité foraine pour cette fête de la Mer a coûté 150€.

Et enfin, les frais d'animations des ateliers hivernaux de formation et les sorties se montent à 400€

On arrive à une balance de 21.23€ à laquelle se rajoute 1600€ de report de solde 2009.

En conclusion, l'Association se porte bien, les finances sont saines. Il faut quand même signaler que l'Association va avoir, pour l'année qui vient, des dépenses importantes liées aux frais d'impression pour la communication sur la Charte Mer.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Projet d'activité 2010 / 2011

Rappel du calendrier pour les semaines à venir:

Nos prochaines sorties en mer

Bréhat 31 juillet

Rohou pêche à pied dans les îles 11 août ou 9 septembre

Binic 28 et 29 août

Sorties en mer dates à fixer et communication à réaliser (Plouézec animation?)

Reprise des ateliers, les thèmes proposés.

Il est certain que nous devons en consacrer un à la VHF et un aux modifications réglementaires liées à la charte mer, sans doute au printemps.

Les sorties et manifestations 2011

Galette des rois

Les sorties

La fête de la mer : la date qui semble tenir la corde est le 10 juillet

Le festival du chant de marin 2011 : nous devons fournir des bénévoles (50?)

Nos priorités pour 2011

Réussir la diffusion et la mise en application de la charte mer:

Les 5 points de la charte

-Déclaration

-Marquage

-Préservation de la ressource

-Lutte contre le Braconnage et convention départementale

-Renforcement de l'information et de la sensibilisation meilleure représentation des fédérations de pêcheurs plaisanciers. Comités de suivi

La FNPPSF participera à la rédaction des textes d'application, aux associations de les faire connaître et respecter sur le terrain. Nous avons deux ans pour réussir.

→Réactions diverses des participants sur la charte après le départ d'un membre s'opposant à cette mise en place et le positionnement de l'APP.

Relations avec le Comité Local des Pêches:

Concrétiser l'accord du 23 avril en réalisant des actions communes:

-Préservation de la ressource « opération homard »

-Lutte contre le travail illégal

-Avoir des positions communes sur la qualité des eaux

-Développer des infrastructures convenant aux deux activités....

Valider notre choix d'amélioration du dialogue avec les ostréiculteurs

-Nous partageons le même espace, chacun doit y trouver sa place dans le respect de l'autre

-Nous avons des intérêts communs comme la qualité des eaux

_Promouvoir la Baie de Paimpol et les activités touristiques qui y sont associées, c'est aussi promouvoir la pêche de loisir.

→Demande d'un membre de mettre aux voix une motion visant à supprimer les pieux à moules du parc pédagogique d'ISTR.com (jugés trop dangereux pour la navigation). La motion est adoptée à la majorité, J. Quinquis avisera par courrier Istr.com.

Rapport avec les autorités de l'état, Affaires Maritimes et Gendarmerie

Suivi des fiches d'incident : « il n'y a pas d'incidents puisqu'il n'y a pas de signalement ». Il faut faire remonter les fiches.

Rencontre prévue avec les responsables par le biais du CD22, notamment dans le cadre de la charte mer

Travaux de Port Lazo : la nouvelle cale pourrait être opérationnelle fin 2011/début 2012.

Zone ostréicole de Boulgueff : Rappel de notre position. Nous sommes favorables à la création d'une zone ostréicole à Boulgueff, mais il faut séparer les accès des ostréiculteurs et des autres utilisateurs.

Renouvellement du Conseil d'Administration:

Tiers sortant

Dominique Arouete ;JP Le Caer; Paul Gallian; Gérard Galot; Dominique Plouzin

Pas de nouvelles candidatures, le tiers sortant se repropose.

Delphine Barré est présentée et proposée.

Elections : pas d'objections, les candidats sont élus à l'unanimité. La composition du CA est jointe en annexe. (voir page "présentation de l'association")

Questions diverses :

Retour sur l'occupation de la bouée d'attente par un bateau : pour le cas considéré, il s'agissait d'une panne et d'une attente de pièce par le mécanicien.

Intervention des invités :

M. le maire est revenu sur les différents points abordés lors de la réunion :

*Projet de regarder de plus près les mouillages de Port Lazo et leur organisation (les différents tirants d'eau, les bateaux peu présents...).

*Travaux de la cale : ils débuteront en fin septembre-début octobre et dureront 3 à 4 mois.

*La charte de la mer est vue comme un palliatif et M. Mangold propose la ligne internet à la mairie pour les déclarations ou aider certains à le faire.

*Il fera part du vote à Istr.com et de la décision concernant les pieux à moules.

*Zone ostréicole de Boulgueff : il n'est pas opposé à cette zone mais évoque les problèmes engendrés à terre en terme de déplacements car les routes sont étroites.

*Le local attenant aux WC à Port Lazo est mis à la disposition des plaisanciers et des professionnels.

Le Président, J. QUINQUIS La Secrétaire, D. BARRE